

RECRUTE

des Agents Techniques Territoriaux (H/F)

relevant de la Catégorie C

Emplois non permanents, à temps complet, pour la saison estivale 2024

Rattachement hiérarchique : Responsable Exploitation collecte/ Contremaître du secteur concerné.

Pour assurer le fonctionnement des services de collecte des déchets durant la saison 2024, la Communauté d'Agglomération Pays Basque recrute, en contrat à durée déterminée, des agents techniques :

N°de l'offre	Durée du contrat	Descriptif du poste	Lieu / Sous-Secteur
Secteur Côte Basque-Adour			
1	Du 01/07/2024 au 31/07/2024	7 agents de collecte	Anglet
2	Du 01/08/2024 au 31/08/2024	7 agents de collecte	Anglet
3	Du 01/06/2024 au 30/09/2024	2 agents de collecte chauffeurs poids lourd	Anglet
4	Du 01/06/2024 au 30/09/2024	2 agents de collecte	Anglet
5	Du 01/07/2024 au 31/07/2024	3 agents d'entretien collecte Littoral et 1 agent d'entretien	Anglet
6	Du 01/08/2024 au 31/08/2024	3 agents d'entretien collecte Littoral et 1 agent d'entretien	Anglet
7	Du 01/06/2024 au 30/09/2024	2 agents chargés d'enquêtes terrain	Anglet
Secteur Errobi / Nive-Adour			
8	Du 15/07/2024 au 23/08/2024	1 agent de collecte	Nive-Adour
9	Du 01/07/2024 au 31/07/2024	2 agents de collecte	Errobi
10	Du 01/08/2024 au 31/08/2024	2 agents de collecte	Errobi
Secteur Soule / Amikuze / Garazi-Bagorri			
11	Du 01/07/2024 au 31/08/2024	1 agent polyvalent : collecte et déchèterie	Soule et Amikuze
12	Du 01/07/2024 au 31/08/2024	1 agent polyvalent : collecte et déchèterie	Garazi-Bagorri
Secteur Sud Pays Basque			
13	Du 08/07/2024 au 31/07/2024	7 agents de collecte	Zaluaga – Saint-Pée-sur-Nivelle
14	Du 08/07/2024 au 31/07/2024	7 agents polyvalents : collecte, déchèterie et maintenance	Bittola - Hendaye
15	Du 01/08/2024 au 31/08/2024	7 agents de collecte	Zaluaga – Saint-Pée-sur-Nivelle
16	Du 01/08/2024 au 31/08/2024	7 agents polyvalents : collecte, déchèterie et maintenance	Bittola - Hendaye

MISSIONS / ACTIVITES

- Pour tous les secteurs : **l'agent de collecte** (ou ripeur) est l'opérateur de base de la collecte des déchets ménagers et assimilés. Son travail consiste à ramasser les déchets (ordures ménagères et assimilables, emballages ménagers, déchets encombrants ou cartons d'emballages) présentés par les usagers au service de collecte. Une fois collectés, les déchets sont ensuite acheminés jusqu'au site de vidage (unité de traitement, centre de tri ou simple quai de transfert). Le travail de collecte s'organise en tournées selon des horaires décalés. Cette activité, exercée sur la voie publique, nécessite le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

- Pour tous les secteurs : **l'agent polyvalent** assure des missions en tant qu'agent de collecte, agent d'accueil en déchèteries et agent de maintenance selon les nécessités de service. Les missions d'agent de collecte sont détaillées ci-dessus.

Les missions d'agent d'accueil en déchèterie consistent à réceptionner, à vérifier les déchets et leur bonne affectation dans les contenants, à réguler le flux des usagers sur le site, à nettoyer et entretenir les équipements du site. Il accueille, oriente et informe les usagers à l'aide des procédures d'accueil (règlements déchèteries, règles de tri...).

L'agent de maintenance réalise des distributions, des réparations d'équipements de pré-collecte (bacs, colonnes...).

- Pour le secteur Côte Basque-Adour : **l'agent de collecte chauffeur** assure l'enlèvement et la collecte des déchets ménagers et assimilés présentés par les usagers au service de collecte. Il conduit et réalise des manœuvres de véhicules (bennes à ordures ménagères, camion grue, véhicules 3,5T) pour le ramassage des déchets. Le chauffeur du camion grue effectue seul le vidage et le déplacement des colonnes d'ordures ménagères et de tri sélectif.
- Pour le secteur Côte Basque-Adour : **l'agent d'entretien** assure le ramassage des dépôts sauvages aux abords des conteneurs, le nettoyage et le lavage des conteneurs et leurs abords, ainsi que les travaux de réparations. Il utilise les produits et matériels d'entretien et de nettoyage dédiés dans le respect des règles de sécurité. Certains agents seront affectés à des missions de collecte.
- Pour le secteur Côte Basque-Adour, **l'agent chargé des enquêtes terrain** réalise des diagnostics auprès des professionnels pour identifier leur volume de déchets. Il remplit un questionnaire et le saisit sur un outil informatique. Il est en lien avec les collègues du service Redevance Spéciale et du service d'Exploitation de collecte. Il peut travailler sur des horaires décalés pour effectuer les contrôles des volumes de déchets.

L'ensemble des missions doit être réalisé en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

QUALIFICATIONS / EXPERIENCES

- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Bonne condition physique requise ;
- Connaissance du territoire de la Communauté d'Agglomération ;
- Sérieux, régularité, ponctualité ;
- Pour l'offre n°3 d'agents de collecte chauffeurs : permis poids lourd obligatoire.

CARACTERISTIQUES DU POSTE :

- Contrat saisonnier à temps complet ;
- Cadre d'emplois des Adjointes Techniques Territoriales ;
- Travail à partir de 5 heures, travail le week-end, selon des horaires variables ;
- Permis B nécessaire sur certains emplois.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser uniquement par courriel à :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, Direction des Ressources Humaines, Service Gestion des Emplois et Compétences,

à recrutement@communaute-paysbasque.fr

En précisant la référence suivante : **69-2024-PCVD**, ainsi que le numéro de l'offre à laquelle vous postulez (N°1, 2, 3 ou/et)

Au plus tard le lundi 29 avril 2024